

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 26 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DEVE 146 Attribution de la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris à la Biodiversité.

M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer à la Biodiversité la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par M^{me} Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

La Biodiversité est faite Citoyenne d'Honneur de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO